

SG MIROVA ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT DURABLE

Rapport mensuel

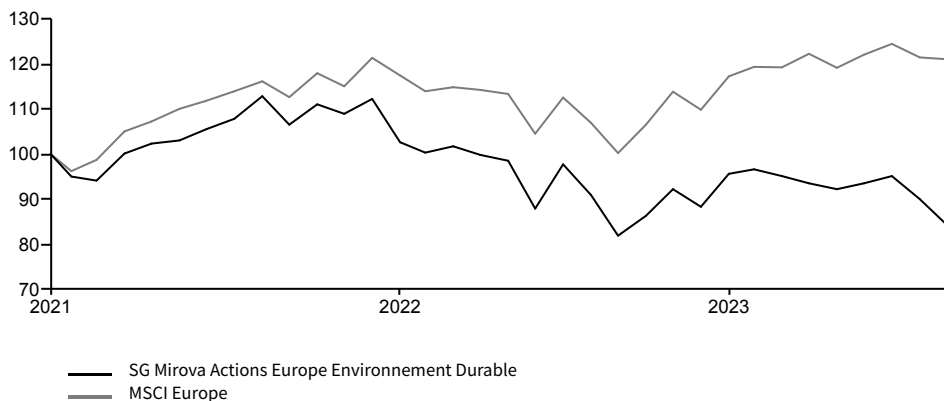


OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI Europe Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis) grâce à des investissements dans des sociétés délivrant des solutions en faveur de la transition environnementale sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Pour ce faire, la sélection des valeurs en portefeuille se base à la fois sur des critères d'analyse financière et des critères d'analyse extra-financière intégrant la prise en compte des aspects ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). Le FCP a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement*
Fonds	-5,73%	-10,01%	-7,91%	-	-	-7,85%
Benchmark	-	-	-	-	-	-

Performances calendaires	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	-21,27%	-	-	-	-
Benchmark	-9,49%	-	-	-	-

* Performance annualisée

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (années)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	16,29%	-	-	0,00%	-
Benchmark	-	-	-	0,00%	8

COMMENTAIRES DE GESTION

Le portefeuille est en baisse de -5.73%, son indice de référence est en baisse de -3.58%. Le portefeuille a sous-performé l'indice en raison de la hausse des taux souverains à long terme qui a surpris le marché en octobre, les taux 10 ans US atteignant 5% pendant le mois. Ce mouvement a entraîné une nouvelle rotation hors des secteurs à forte croissance (énergies renouvelables, ingrédients naturels, semi-conducteurs). Les valorisations atteignent désormais des creux historiques pour un certain nombre de secteurs de la technologie verte. Le portefeuille a maintenant un très fort potentiel de croissance et permet une exposition à la transition environnementale et à la croissance structurelle à un prix attractif. Les fondamentaux restent solides et nous maintenons notre conviction sur le thème et les actions, une conviction qui n'est que renforcée par les points d'entrée incroyables que nous observons cette année. 1/ Gestion responsable durable des ressources, 24,2 % du portefeuille, a contribué négativement (-0,39 %). Les acteurs de l'économie circulaire continuent d'être survendus dans la rotation liée à la hausse des taux longs (Veolia, NX Filtration, Waga). Cette année, le secteur des ingrédients naturels a souffert des effets du déstockage (niveau d'inventaire post-pandémie) et qui touche à sa fin et fait face à une certaine pression sur les marges (le transfert de l'inflation est étalé sur l'année en cours). L'ajustement de la marge est prévu d'ici la fin de l'année. 2/ L'efficacité énergétique, 22,4 % du portefeuille, a contribué négativement (-1,19 %) les valeurs des bâtiments verts subissent des prises de profits après avoir délivré d'excellents résultats au H1 en raison de la crainte d'un ralentissement dans le secteur de la construction malgré des perspectives résilientes pour les noms de l'efficacité énergétique (Saint Gobain, Schneider Electric, Aalberts).

OCTOBRE 2023

PART CAPITALISATION EUR VL
FR0050000449 79,48
Actifs nets 15,22 M€

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



Date de lancement

08 janvier 2019

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG 29 Haussmann

Société de gestion en délégation

Mirova

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

100 EUR

Souscription minimum

1 millième de part

Droits d'entrée

2%

Droits de sortie

Aucun

Frais de gestion

2,20%

Frais courants

1,82%

Benchmark (indice de référence)

MSCI Europe
Indice de référence en net dividendes réinvestis

Éligibilité

Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire
PEA

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

www.sg29haussmann.societegenerale.fr

Critères financiers

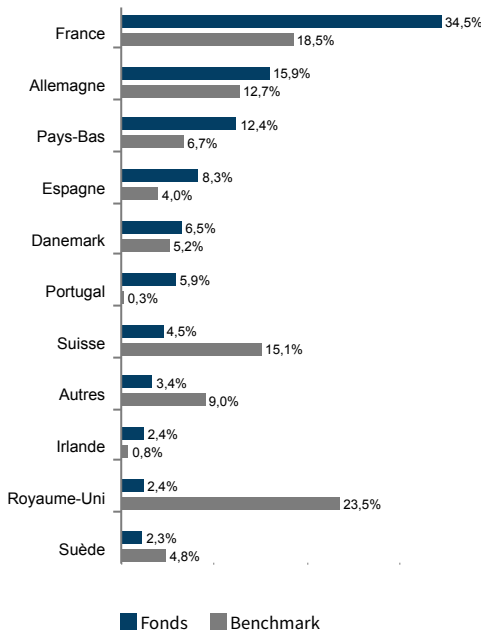
STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	43472
Nombre de positions	47
PER 2023	13.33
Rendement du dividende	2,3%

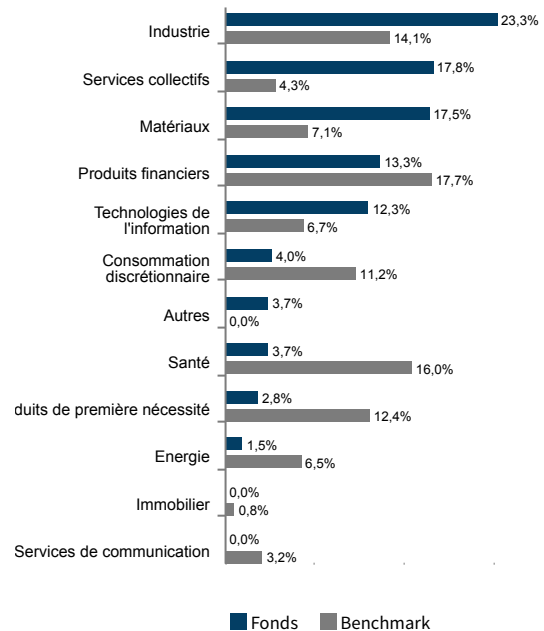
10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
AIR LIQUIDE SA	5,0%	Matériaux	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	4,9%	Services collectifs	France
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	4,1%	Industrie	France
ASML HOLDING NV	4,0%	Technologies de l'information	Pays-Bas
ROCHE HOLDING AG	3,7%	Santé	Suisse
SYMRISE AG	3,6%	Matériaux	Allemagne
STMICROELECTRONICS NV	3,4%	Technologies de l'information	France
BANCO SANTANDER SA	3,4%	Produits financiers	Espagne
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL SA	3,3%	Services collectifs	Portugal
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,2%	Industrie	France

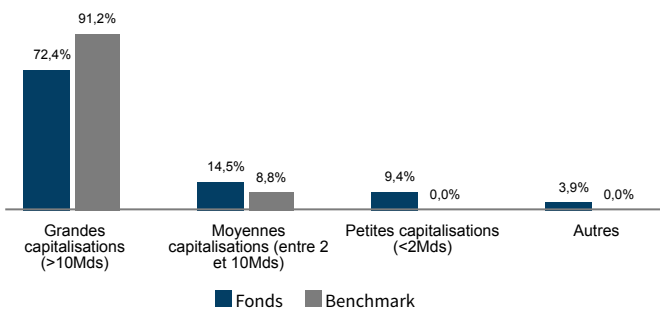
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Benchmark
Score ESG	8,2	7,9
Couverture de la notation ESG	93,60%	99,20%
Note ESG	AA	AA
Empreinte carbone	170,6	198,7
Couverture de l'empreinte carbone	93,70%	98,80%

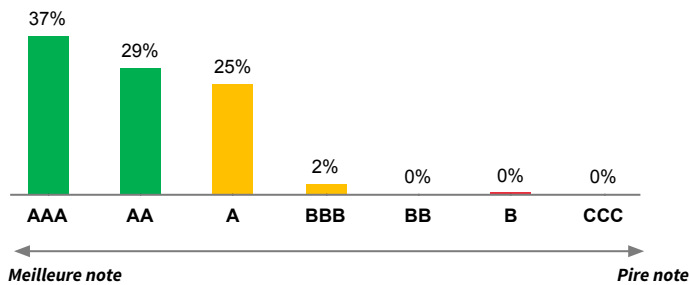


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

SCORE ESG

	Fonds	Benchmark
Score Environnement	7,0	6,8
Score Social	5,9	5,4
Score Gouvernance	6,6	6,4

RÉPARTITION PAR NOTES ESG

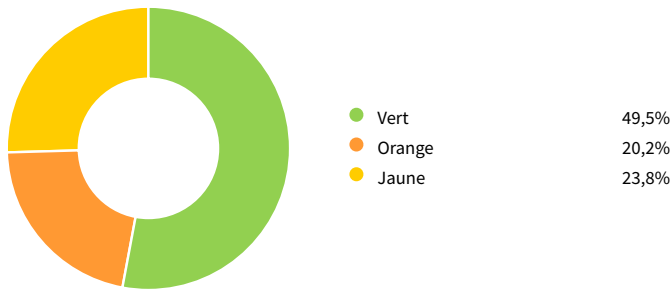


SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSE DU FONDS



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	100,0%	2,8%
EDP RENOVAVEIS SA	97,9%	2,6%
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	97,7%	2,3%
WAGA ENERGY SA	99,8%	1,6%
ALFEN NV	100,0%	0,6%

INDICATEURS D'IMPACT

Environmental	24% Revenus des solutions à impact durable Benchmark: 4,7% 100,0%/100,0%
Gouvernance	4% Evolution des effectifs au global sur 3 ans Benchmark: 3,3% 100,0%/100,0%

Social	29% Femmes au sein du comité exécutif Benchmark: 35,9% 91,0%/98,0%
Droits humains	0% Emetteurs exposés à de sérieuses controverses Benchmark: 1,5% 100,0%/100,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI et Mirova (via Carbone4 et ISS-ESG).

GLOSSAIRE

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.





Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données Carbone4 qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1, 2 et une partie du champ 3 produites par les sociétés détenues en portefeuille.

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

-  **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
-  **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.
-  **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
-  **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :
Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au conseil : présence personnes indépendantes au sein des conseils
- Main d'œuvre représentée par des conventions collectives : pourcentage de la main-d'œuvre de la société qui est représenté par des conventions collectives, si ce chiffre est déclaré.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies : indique si la société respecte les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. Les informations sur les performances passées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Avant toute souscription du produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du produit envisagé, et notamment du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le site www.sgfundsolutions.com et le site de l'AMF (www.amf-france.org). Le prospectus est également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce document. Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège à PARIS, 29 Boulevard Haussmann, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/>